



Flash communal

Grammond

Présents :

- Patrice CARTERON (Maire)
- Catherine GANDIN (Adjointe)
- Joël SEON (Adjoint)
- Bruno GREGOIRE
- Paul BONNIER
- Xavier GRANJON
- Lucia POINT
- Thierry VACHON
- Murielle BEYNEL
- Sandra PADEL
- Damien GIANDOLINI
- Laurent CHIPIER
- Jean-Pierre POULAT
- Gilles THELISSON

Excusé :

- Cyril VILLARD (Adjoint)

❖ Révision loyer appartement au-dessus de la mairie

Dans le cadre de la révision annuelle du montant du loyer de l'appartement au-dessus de la Mairie, le montant de celui-ci est révisé en fonction des indices INSEE à 393.28 € à partir du 1^{er} juillet 2023.

❖ Révision loyer appartement de la maison communale

Dans le cadre de la révision annuelle du montant du loyer de l'appartement de la maison communale, le montant de celui-ci est révisé en fonction des indices INSEE à 286.94 € à partir du 1^{er} juillet 2023.

❖ Révision loyer des infirmières

En ce qui concerne la révision annuelle du montant du loyer de la maison communale occupée par les infirmières, le montant de celui-ci est révisé en fonction des indices INSEE à 156.52 € à partir du 1^{er} juillet 2023.

❖ Subventions associations 2023

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes : CEDO : 300 €, ACCA Grammond : 850 € (Subvention exceptionnelle pour les aider à financer l'achat d'un terrain), Ciné Monts du Lyonnais : 481 €. Concernant les associations de Grammond : Familles rurales, FNACA, Club de l'amitié, Sou des Ecoles, Tourisme & Loisirs, Avenir Foot Pays de Coise – et les associations Solidaire-Aidants Monts du Lyonnais, IMCP (association des Infirmes Moteurs Cérébraux et Polyhandicapés), Fête du Lait Saint-Héand, le Conseil municipal décide de leur verser la somme de 150 €. La commune versera la somme de 50 € à l'EPI, 100 € pour la Prévention routière.

❖ Projet New Deal Mobile

La commune a été sélectionnée par la Préfecture pour faire partie du projet « New Deal Mobile » permettant d'améliorer la couverture mobile des zones prioritaires et retenues. Le Conseil Municipal décide de confirmer son inscription sur l'arrêté ministériel.

❖ Marché de Printemps

Mme Lucia POINT, conseillère municipale, présente différentes informations concernant le marché de printemps (nombre et prix des repas, etc.). Un atelier « bien-être » sera présent dans la salle du périscolaire.

❖ Points sur le personnel communal

Deux entretiens sont prévus le vendredi 5 mai 2023 pour le remplacement de la secrétaire de mairie. Une dérogation a été demandée et acceptée pour pallier à l'absence de la directrice du périscolaire. Les attestations de frais de garde pour les impôts ont été envoyées aux familles concernées

❖ Bilan des participations aux commissions CCMDL

COPIL : Dans le cadre du schéma directeur cyclable, il est proposé aux différentes communes de la CCMDL d'aménager des garages à vélo dans les bourgs - **SOLIDARITE** : La CCMDL organise différents événements comme l'atelier de remise en selle (pour les plus de 60 ans), le covoiturage solidaire, la semaine de l'emploi (reconversion et jobs d'été). L'Equipe de Chazelles-sur-Lyon a ouvert un restaurant « La Popotte ».

❖ Questions diverses

- ✓ Cantine intergénérationnelle : Les repas de la cantine intergénérationnelle ont commencé en mai. Les premiers retours sont très positifs.
- ✓ Débat « accès aux soins » avec J. C. Tissot, Sénateur : Depuis le choc pétrolier de 1978, le nombre de médecins n'a cessé de diminuer. Bien qu'ils soient plus nombreux, ils travaillent principalement en ville et parfois à temps partiel. Pour pallier aux déserts médicaux, il est recommandé aux médecins de travailler en réseaux et de valoriser la prévention.
- ✓ Réunion avec la CCMDL pour l'eau : Une première réunion a eu lieu avec la CCMDL afin de préparer le transfert de la compétence Eau en 2026.

- ✓ Ombrière stade : Le projet d'installation d'ombrières au stade du Flanchard ne sera pas concrétiser car la participation financière de la commune serait trop importante au vu de la trésorerie actuelle.
- ✓ Sondes d'ambiances : Afin d'améliorer le système de télégestion, il est proposé de mettre des sondes dans les différentes classes. Des précisions techniques vont être demandées au SIEL et la décision sera prise lors du prochain Conseil Municipal.
- ✓ Ecole : A partir de l'année scolaire 2023-2024, la classe de la directrice de l'école située au 1^{er} étage va descendre au rez-de chaussée. Le bureau de la directrice sera déplacé dans l'actuelle salle informatique et l'ancien bureau de la directrice accueillera la directrice du périscolaire. Au sein de la mairie, l'ancien bureau de la directrice du périscolaire sera aménagé pour accueillir l'agence postale.
- ✓ Prise PTO : Afin de prévoir la mise en place éventuelle de la fibre dans les prochaines années, des prises PTO vont être installées le mercredi 31 mai 2023 vers la cantine, salle d'œuvre et stade du Flanchard. Il n'y a aucun coût financier pour la commune.
- ✓ Diagnostic amiante : Le diagnostic a confirmé qu'il n'y a pas d'amiante à l'école.
- ✓ SIEL : Le SIEL propose d'échelonner le paiement du système de télégestion sur 20 ans. Au vu de la situation financière de la commune, le Conseil Municipal approuve le paiement échelonné de la télégestion.
- ✓ Bal Sou des Ecoles Marcenod : Le Sou des Ecoles de Marcenod a demandé à la commune s'il était possible de faire un bal à Grammond. Le Conseil Municipal ne donne pas de suite favorable car les élus souhaitent privilégier les associations de la commune ou les associations dont font partie les habitants de la commune.
- ✓ Inauguration local technique et espace de loisirs : Samedi 24 juin 2023 à 10h30



Suivez l'actualité de Grammond sur :

- ❖ **Facebook** : www.facebook.com/Grammond42.Commune
- ❖ **Internet** : <https://www.grammond.fr/>

✓ **Recensement militaire :**

Les jeunes gens et jeunes filles nés en **juillet 2007**, doivent se présenter en Mairie, munis de leur **carte d'identité** et du **livret de famille** des parents, **dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans**. L'attestation de recensement, remise par la Mairie, est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Les jeunes recensés doivent s'inscrire, par la suite, dans l'espace jeune du site majdc.fr

✓ **Classes en 03 :**

Le banquet des classes en 03 sera organisé le samedi 9 septembre 2023, pour les personnes qui n'auraient pas reçu l'invitation, merci de vous rapprocher de Marine PUIER au 07 67 60 78 88.

✓ **Ramassage des excréments des animaux :**

Pour la propreté de notre village, il est rappelé aux propriétaires d'animaux que les excréments de ces derniers sont à ramasser par leurs soins.

✓ **Urbanisme :**

Tous les travaux modifiant l'aspect extérieur doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme en mairie : construction d'une maison, extension d'une construction existante, construction d'un bâtiment indépendant (garage...), mais aussi création, agrandissement ou remplacement d'ouvertures : fenêtres, portes et volets, réfection de toitures, ravalement de façades...

✓ **Pétanque :**

Comme chaque année, le jeudi soir tout au long de l'été, des parties de pétanque sont organisés à partir de 20 h, au stade du Flanchard. Ouvert à tous, sans condition d'âge, de niveau ... Rendez-vous sur place à tous les amateurs pour un bon moment de convivialité.

✓ **Enquête de l'INSEE :**

L'INSEE réalise actuellement 2 enquêtes. La première aura lieu entre le 12 juin et le 16 décembre 2023, et concerne l'Histoire de vie et le Patrimoine des ménages. Cette enquête permettra de comprendre de quelle façon se constitue et se transmet le patrimoine, et vise à décrire les biens immobiliers, financiers et professionnels possédés par les ménages, ainsi que leurs emprunts. La deuxième aura lieu entre le 19 juin et le 13 juillet, et concerne les loyers. Cette enquête a pour objectif d'évaluer l'évolution trimestrielle des loyers ; l'indice ainsi calculé sera intégré à l'indice des prix à la consommation. Un enquêteur de l'INSEE va solliciter quelques ménages de notre commune. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Vous pouvez consulter l'ensemble des documents de ce flash sur le site internet de la commune.